



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: Fluide Caloporteur DOWFROST™ HD Teint Colore

Date de création: 04/13/2022

Date d'impression: 04/14/2022

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Fluide Caloporteur DOWFROST™ HD Teint Colore

Autres moyens d'identification: Donnée non disponible

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Conçu comme liquide caloporteur pour les systèmes en circuit fermé. Nous vous recommandons d'utiliser ce produit en conformité avec les usages énumérés. Si vous comptez utiliser ce produit à d'autres fins que celles désignées, veuillez appeler votre contact du service commercial ou du service technique.

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC
#2400, 215 - 2ND STREET S.W.
CALGARY AB T2P 1M4
CANADA

Information aux clients:

800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24 heures sur 24 (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Personne-ressource locale en cas d'urgence (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Contact d'urgence 24 heures sur 24: 1-989-636-4400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse

Ce produit est dangereux selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) comme implémenté sous le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015).

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: **ATTENTION!**

Dangers

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et/ou du visage.

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

ENTREPOSAGE

Garder sous clef.

Elimination

Éliminer le contenu et/ou le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Donnée non disponible

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange.

Nom Chimique	Dénomination courante et synonyme	Numéro de registre CAS	Concentration (p/p)
Propylèneglycol	Propane-1,2-diol	57-55-6	> 93.5 - < 94.5 %
Eau	Eau	7732-18-5	>= 1.0 - < 5.0 %*
Phosphate de dipotassium	Hydrogénophosphate dipotassique	7758-11-4	>= 1.0 - < 5.0 %*
Tolyltriazole de sodium	sodium 4(ou 5)-méthyl-1H-benzotriazole	64665-57-2	>= 0.1 - < 0.25 %*

Note

*La concentration réelle / gamme de concentration est retenue comme renseignement confidentiel non divulgué.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux:

S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer ; consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après 1-2 minutes et continuer le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appelez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer la bouche à l'eau. Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée.. Extincteurs à poudre chimique.. Extincteurs à dioxyde de carbone.. Mousse.. Il est préférable d'utiliser des mousses antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces..

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau.. Peut propager le feu..

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques

et/ou irritants.. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter:.. Monoxyde de carbone.. Dioxyde de carbone..

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant.. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption.

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable.. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté.. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine.. Retirer immédiatement tout le personnel au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration du réservoir.. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau.. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu.. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger.. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels..

Équipements de protection particuliers des pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier).. Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire..

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Litière pour chats. Sciure de bois. Vermiculite. Zorb-all®. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Endiguer la zone pour contenir le déversement. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Pas de précautions spéciales requises. Conserver le récipient bien fermé. Les déversements de matières organiques sur des fibres isolantes chaudes peuvent conduire à un abaissement des températures d'auto-inflammation provoquant éventuellement en une auto-combustion. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Conditions de stockage sûres: Ne pas entreposer dans ce qui suit: Acier galvanisé. Conteneurs ouverts ou non étiquetés. Entreposer dans les matériaux suivants: Acier au carbone. Acier inoxydable. Entreposer dans le contenant d'origine sans l'ouvrir. Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabilité et réactivité» Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client.

Stabilité au stockage

Durée de conservation: utiliser d'ici 60 Mois

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Si des limites d'exposition existent, elles sont indiquées ci-dessous. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, alors, aucune valeur n'est applicable.

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur
Propylèneglycol	US WEEL	TWA	10 mg/m3
	CA ON OEL	TWAEV Total	155 mg/m3 50 ppm
	CA ON OEL	TWAEV	10 mg/m3
	Information supplémentaire: C: Pour évaluer la visibilité dans un environnement de travail où un aérosol de 1,2-propylène glycol est présent.		
	CA ON OEL	LMPT	155 mg/m3 50 ppm
	CA ON OEL	LMPT	10 mg/m3
	Information supplémentaire: (c): Pour l'évaluation de la visibilité dans l'environnement de travail en présence de 1,2-propylène glycol en aérosol.		
	CA ON OEL	LMPT Vapeur et aérosol	155 mg/m3 50 ppm
	CA ON OEL	LMPT aérosol	10 mg/m3

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Alcool polyvinylique ("PVA"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Néoprène. **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles

potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune à vert
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	8.5 - 10.5 50% ASTM D1287
Point/intervalle de fusion	Non applicable aux liquides
Point de congélation	Surfusion
Point d'ébullition (760 mmHg)	152 °C <i>Bibliographie</i>
Point d'éclair	coupelle fermée 104 °C <i>Pensky-Martens, coupelle fermée, ASTM D 93 (Propylèneglycol)</i> , (basé sur le composant principal)
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	< 0.5 <i>Estimation</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Inflammabilité (liquides)	Ne devrait pas être un liquide inflammable accumulant de l'électricité statique.
Limite d'explosivité, inférieure	2.6 % (v) <i>Bibliographie</i> (Propylèneglycol)
Limite d'explosivité, supérieure	12.5 % (v) <i>Bibliographie</i> (Propylèneglycol)
Tension de vapeur	2.2 mmHg <i>Bibliographie</i>
Densité de vapeur relative (air = 1)	>1.0 <i>Bibliographie</i>
Densité relative (eau = 1)	1.06 à 20 °C / 20 °C <i>Bibliographie</i>
Hydrosolubilité	<i>Bibliographie</i> complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	371 °C <i>Bibliographie</i> (Propylèneglycol)
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	43.4 cSt à 20 °C <i>Bibliographie</i>

Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible
Poids moléculaire	Donnée non disponible

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Donnée non disponible

Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage». Hygroscopique

Possibilité de réactions dangereuses: Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé. Éviter la lumière directe du soleil ou les sources ultraviolettes.

Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits.. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter:.. Aldéhydes.. Alcools.. Éthers.. Acides organiques..

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

S'il y a des informations toxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

Toxicité aiguë (représente les expositions à court terme avec effets immédiats – aucun effet chronique ou différé connu sauf indication contraire)

Toxicité aiguë par voie orale

Informations sur le produit:

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Pour le ou les principaux composants: Propylèneglycol.
DL50, Rat, > 20,000 mg/kg

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

DL50, Rat, > 20,000 mg/kg

Phosphate de dipotassium

DL50, Rat, femelle, > 2,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Tolyltriazole de sodium

DL50, Rat, mâle, 930 mg/kg OCDE 401 ou équivalent

DL50, Rat, femelle, 735 mg/kg OCDE 401 ou équivalent

Toxicité aiguë par voie cutanée

Informations sur le produit:

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Pour le ou les principaux composants: Propylèneglycol.

DL50, Lapin, > 2,000 mg/kg

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

DL50, Lapin, > 2,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Phosphate de dipotassium

DL50, Lapin, > 5,000 mg/kg

Tolyltriazole de sodium

DL50, Lapin, mâle et femelle, > 2,000 mg/kg OCDE 402 ou équivalent Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par inhalation

Informations sur le produit:

À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité. Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

Pour le ou les principaux composants: Propylèneglycol.

CL50, Rat, 2 h, vapeur, 317.042 mg/l Pas de mortalité suite à une exposition à une atmosphère saturée.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

CL50, Lapin, 2 h, poussières/brouillard, 317.042 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Phosphate de dipotassium

Pour un ou des produits semblables: Concentration maximale pouvant être atteinte..
CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 0.83 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Tolyltriazole de sodium

La CL50 n'a pas été déterminée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Informations sur le produit:

Basé sur l'information pour le composant (s):

Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau.

Un contact répété peut provoquer une desquamation et un ramollissement de la peau.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau.

Un contact répété peut provoquer une desquamation et un ramollissement de la peau.

Phosphate de dipotassium

Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Tolyltriazole de sodium

Un bref contact peut provoquer de graves brûlures à la peau. Les symptômes peuvent comprendre de la douleur, une vive rougeur locale et des lésions aux tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Informations sur le produit:

Basé sur l'information pour le composant (s):

Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.

Des lésions cornéennes sont peu probables.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.

Des lésions cornéennes sont peu probables.

Les brouillards peuvent irriter les yeux.

Phosphate de dipotassium

Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Peut provoquer des lésions cornéennes légères et temporaires.

Les poussières peuvent irriter les yeux.

Les brouillards peuvent irriter les yeux.

Tolyltriazole de sodium

Peut provoquer une grave irritation accompagnée de lésions cornéennes qui peuvent entraîner une détérioration permanente de la vue, même la cécité. Possibilité de brûlures chimiques.

Sensibilisation

Informations sur le produit:

Pour le ou les principaux composants:

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Phosphate de dipotassium

Pour un ou des produits semblables:

N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Tolyltriazole de sodium

Pour la sensibilisation cutanée.

Pour un ou des produits semblables:

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)

Informations sur le produit:

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Phosphate de dipotassium

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Tolyltriazole de sodium

Le matériau est corrosif. Le matériau n'est pas classé comme irritant respiratoire; cependant on peut s'attendre à une irritation/corrosivité des voies respiratoires supérieures.

Danger par aspiration

Informations sur le produit:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Phosphate de dipotassium

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Tolyltriazole de sodium

L'aspiration dans le système respiratoire peut se produire lors de l'ingestion ou des vomissements. En raison de la corrosivité, des lésions tissulaires ou pulmonaires peuvent survenir.

Toxicité chronique (représente les expositions à plus long terme avec des doses répétées entraînant des effets chroniques/différés – aucun effet immédiat connu sauf indication contraire)

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Informations sur le produit:

Dans quelques rares cas, une exposition excessive répétée au propylèneglycol peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

Dans quelques rares cas, une exposition excessive répétée au propylèneglycol peut provoquer des effets sur le système nerveux central.

Phosphate de dipotassium

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Tolyltriazole de sodium

Pour un ou des produits semblables:

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Cancérogénicité

Informations sur le produit:

Des préparations semblables n'ont pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Phosphate de dipotassium

Aucune donnée trouvée.

Tolyltriazole de sodium

Aucune donnée trouvée.

Tératogénicité

Informations sur le produit:

Contient un ou des composants ayant provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Phosphate de dipotassium

Pour un ou des produits semblables: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Tolyltriazole de sodium

Pour cette famille de produits: A provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Informations sur le produit:

Pour le ou les principaux composants: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction. Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la fécondité.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction. Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la fécondité.

Phosphate de dipotassium

Pour un ou des produits semblables: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Tolyltriazole de sodium

Pour un ou des produits semblables: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Mutagénicité

Informations sur le produit:

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Pour le ou les principaux composants: Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Informations pour les composants:

Propylèneglycol

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Phosphate de dipotassium

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Tolyltriazole de sodium

Pour un ou des produits semblables: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

S'il y a des informations ecotoxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.

Toxicité

Propylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en statique, 96 h, 40,613 mg/l, OCDE ligne directrice 203

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

CL50, Ceriodaphnia dubia (puce d'eau), Essai en statique, 48 h, 18,340 mg/l, OCDE Ligne directrice 202

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 96 h, Inhibition du taux de croissance, 19,000 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

NOEC, Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida), 18 h, > 20,000 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

NOEC, Ceriodaphnia dubia (puce d'eau), Essai en semi-statique, 7 jr, nombre de descendants, 13,020 mg/l

Phosphate de dipotassium

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

CL50, Leuciscus idus(Ide), Essai en statique, 48 h, > 900 mg/l, Méthode non spécifiée.

Tolyltriazole de sodium

Toxicité aiguë pour les poissons.

Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles).

Pour un ou des produits semblables:

CL50, Poisson zèbre, Essai en semi-statique, 96 h, > 173 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Pour un ou des produits semblables:

CL50, Vairon à tête de mouton (cyprinodon variegatus), Essai en semi-statique, 98 h, 55 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Pour un ou des produits semblables:

CE50, Daphnia galeata (Daphnie), Essai en statique, 48 h, 8.58 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Pour un ou des produits semblables:

CL50, Copepode marin (acartia tonsa), Statique, 48 h, 55 mg/l

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

Pour un ou des produits semblables:

NOEC, Skeletonema costatum (algue marine), Statique, 72 h, Taux de croissance, 1.18 mg/l

Pour un ou des produits semblables:

CE50r, Skeletonema costatum (algue marine), Statique, 72 h, Taux de croissance, 53 mg/l

Pour un ou des produits semblables:

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Statique, 72 h, Taux de croissance, 75 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Pour un ou des produits semblables:

NOEC, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Statique, 72 h, Taux de croissance, 10 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries

Pour un ou des produits semblables:

CE50, Bactérie (boue d'activation), Statique, 1 jr, Taux respiratoires., 1,060 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Pour un ou des produits semblables:

EC10, Daphnia galeata (Daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, 0.4 mg/l

Pour un ou des produits semblables:

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, nombre de descendants, 18.4 mg/l

Persistence et dégradabilité

Propylèneglycol

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment. La biodégradation peut se produire dans des conditions anaérobies (en l'absence d'oxygène).

Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Biodégradation: 81 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 96 %

Durée d'exposition: 64 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 306 ou Equivalente

Demande théorique en oxygène: 1.68 mg/mg

Demande chimique en oxygène: 1.53 mg/mg

Demande biologique en oxygène (DBO)

Durée d'incubation	DOB
5 jr	69.000 %
10 jr	70.000 %
20 jr	86.000 %

Photodégradation

Demi-vie atmosphérique: 10 h

Méthode: Estimation

Phosphate de dipotassium

Biodégradabilité: La biodégradabilité nes'appliquent pas aux composés inorganiques.

Tolyltriazole de sodium

Biodégradabilité: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Pour un ou des produits semblables:

Biodégradation: 4 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

Potentiel de bioaccumulation

Propylèneglycol

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): -1.07 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 0.09 Estimation

Phosphate de dipotassium

Bioaccumulation: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

Tolyltriazole de sodium

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 1.087 à 25 °C OECD Ligne directrice 117 ou Equivalente

Mobilité dans le sol

Propylèneglycol

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Coefficient de partage (Koc): < 1 Estimation

Phosphate de dipotassium

Aucune donnée trouvée.

Tolyltriazole de sodium

Coefficient de partage (Koc): 100 Estimation

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION 3 DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: «Composition/Informations sur les composants». POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Recyclage. Récupération. Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Non réglementé pour le transport

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Not regulated for transport

Transport en vrac selon
l'annexe I ou II de
MARPOL 73/78 et le code
IBC ou IGC

Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Not regulated for transport

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Liste canadienne intérieure des substances (DSL)

Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Système d'évaluation des dangers

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité
0	1	0

Révision

Numéro d'identification: 38764 / A208 / Date de création: 04/13/2022 / Version: 11.0

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Légende

CA ON OEL	Canada. Ontario OELs
LMPT	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
TWA	8-hr TWA
TWAEV	Valeur d'exposition de moyenne pondérée de temps
US WEEL	USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la

construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW CHEMICAL CANADA ULC recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

CA